COLÈRE AU MINISTÈRE

Alors que de manière générale, les citoyens expriment une volonté de témoigner et partager les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, et de dénoncer ce qu'ils considèrent comme des injustices sociales, le ministre, le secrétaire général et son adjoint ainsi que la cheffe du SRH du ministère de la culture réorganisent à la hache le ministère sans concerter les agents publics qui œuvrent au quotidien à la gestion du bon fonctionnement de cette administration complexe et à la mise en œuvre des politiques de service public culturel.

Près de 150 agents du Mobilier national et de l'Administration centrale ont pu faire part de leur colère et de leurs inquiétudes quant à leur devenir lors de 2 HMI (heure mensuelle d'information) que nous avons organisées aujourd'hui.

<u>À l'ordre du jour au Mobilier national</u> : les **projets de transformation du service à compétence nationale Mobilier national et manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie** contenus dans la feuille de route du directeur Hervé Lemoine. Le projet n'est autre que de transformer le SCN en établissement public (EP), à caractère industriel et commercial (EPIC) ou administratif (EPA).

<u>À l'ordre du jour en administration centrale</u> : la **réorganisation de l'administration centrale** notamment suite à la diffusion de la circulaire du premier Ministre qui insiste sur la volonté de baisser les effectifs, dédoublonner les fonctions supports, supprimer des missions et déconcentrer un maximum de missions en DRAC.

La situation générale a été abordée :

- <u>Le projet de loi de transformation publique</u> avec la volonté intacte du Gouvernement de toujours vouloir supprimer 120 000 emplois dont 70 000 dans la Fonction publique d'État et de réaliser 60 milliards d'euros d'économie d'ici 2022.
- <u>Les chantiers d'Action publique 2022 et de l'Administration centrale stratège</u> et en particulier :
    - <u>la délégation d'actes de gestion aux établissements publics</u> du Centre des Monuments Nationaux, du château de Versailles et des musées d'Orsay et de l'Orangerie
    - <u>la réorganisation du SRH</u> que l'administration souhaite faire passer en force
- <u>La circulaire non datée du premier Ministre sur la « *transformation des administrations centrales et nouvelles méthodes de travail* »</u>

Tous les agents présents dans les HMI déplorent :

- le manque d'information sur les différents projets de réorganisation en cours
- le manque d'association à ces projets

- le silence méprisant et le manque d'accompagnement des différents hiérarchies sur leur avenir professionnel
- une perte de sens dans les missions
- un éclatement de la gestion des corps des fonctionnaires
- un démantèlement progressif du ministère de la culture

Sur les SCN en particulier :

- L'absence totale de dialogue avec les autorités ministérielles, sauf sous la contrainte des personnels, sur les projets et leurs fondements
- Les incidences du changement de statut sur les missions, métiers, emplois et savoir-faire dans un contexte de marchandisation en raison des spécificités d'un établissement public, de son financement dans un contexte de désengagement de l'État et du recours aux ressources propres
- Les suppressions ou fusions de SCN musées qui emploient moins de 100 agents, qui pourraient également concerner les petits établissements publics comme les écoles

Sur les services de l'Administration centrale en particulier :

- L'impact de la délégation d'actes de gestion sur les bureaux de gestion et la cohérence de leurs missions
- L'impact de la réorganisation globale du SRH sur les bureaux de l'emploi et de la rémunération, des métiers et de la mobilité, des concours, de la formation professionnelle (externalisations au profit de formations en « e-learning »), et plus largement la cohérence de la gestion des personnels du ministère
- L'impact des chantiers d'Administration centrale stratège sur les services dits support (documentation, communication, logistique, international, etc.) qui risquent de se voir fusionnés au SG
- L'impact des déconcentrations de crédits et missions en DRAC ou en EP, comme les labellisations et appellations qui pourraient conduire à la perte de cohérence des politiques publiques nationales

MOBILISATION

La nécessité de la mobilisation a été évoquée tant en Administration centrale que dans tous les SCN de manière concertée et dans l'unité, avec notamment l'appel à la mobilisation contre le projet de loi de transformation de la fonction publique le 28 mai et le projet d'une mobilisation ministérielle demandé par les personnelles.

Paris, le 24 mai 2019